

**Tableau de différenciation
des aides aux élèves en difficulté**

<u>Aides</u>	<u>Profils des difficultés</u>	<u>Nature de l'aide</u>	<u>Acteurs/cadre</u>
Différenciation pédagogique	<p>« Afin de prévenir l'apparition de difficultés scolaires, tous les enseignants conduisent un travail de prévention systématique principalement par la pratique d'une différenciation pédagogique » et « d'une progression rigoureuse des apprentissages ». La différenciation pédagogique prend ses racines dans l'acte pédagogique au quotidien, c'est l'ordinaire de la préparation pédagogique, l'ordinaire de la pratique pédagogique. Exemple : savoir copier un texte : l'objectif est le même pour tous, la façon d'y arriver va différer en fonction du profil des élèves.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Modalités d'autonomie ; ● Variation des supports ; ● Approfondissement conceptuel ; ● Une évaluation va contribuer à l'analyse de la difficulté scolaire. 		<p>Acteurs : domaine de compétences de l'enseignant.</p> <p>Cadre : la classe et le CMC.</p>
Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)	<p>Des difficultés légères et limitées dans un champ disciplinaire. Ce dispositif sert :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à prévenir en anticipant sur les difficultés scolaires (travail sur les pré-requis) ; - à remédier à des difficultés légères et limitées dans un champ disciplinaire ; - à devenir élève. Voir programme 2008. Le transversal sera mis au service du disciplinaire (méthodologie) ; - nécessité de définir des objectifs d'apprentissage en lien avec la validation du socle commun des connaissances et des compétences. <p>Les Activités Pédagogiques Complémentaires permettent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ; - une aide au travail personnel ; - la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le PEDT. 	<p>Nécessité de prendre en compte :</p> <p>L'acceptation de l'élève et son niveau de compréhension de l'aide qui lui est faite. L'adhésion des parents.</p>	<p>Acteurs : enseignant de la classe et du cycle, les parents.</p> <p>Cadre : la classe et le CMC</p>
Stages de remise à niveau	<p>Des lacunes importantes en français et en mathématiques (lettre circulaire 1.02.08)</p> <p>Nécessité de définir des objectifs d'apprentissage à partir des évaluations nationales pour les CM2 ou d'évaluation d'école pour les CM1.</p>	<p>Nécessité de prendre en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'acceptation de l'élève et son niveau de compréhension de l'aide qui lui est faite. - L'adhésion des parents. <p>Ce dispositif s'adresse au cours moyen sur la base du volontariat des maîtres.</p>	<p>Acteurs : enseignants, parents.</p> <p>Cadre : les écoles</p>

<p>Aides RASED</p>	<p>Des difficultés résistantes qui débordent la seule efficacité scolaire. Egalement, prévenir l'apparition de la difficulté chez des élèves dont la fragilité a été repérée.</p> <p>Voir aussi PPRE (Tout suivi RASED sera donc inclus dans un PPRE)</p>	<p>« Les enseignants spécialisés et les psychologues scolaires ¹</p> <p>apportent leur expertise au sein de l'équipe enseignante. Ils contribuent à l'observation des élèves identifiés par l'enseignant de la classe (...), à la définition des aides nécessaires » et participent à la prévention.</p> <p>Maître E : remédiations cognitives. Maître G : Difficultés d'autonomie, de comportement, de grandir...</p> <p>Psychologue scolaire : Bilans, orientation, entretiens, dimension psycho-affective des difficultés.</p> <p>Nécessité de prendre en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'acceptation de l'élève et son niveau de compréhension de l'aide qui lui est faite. - L'adhésion des parents. (contrat) 	<p>Acteurs : membres du RASED, enseignants, parents.</p> <p>Cadre : RASED, classes, CMC.</p>
<p>PPRE</p>	<p>Une difficulté scolaire importante : Les élèves qui risquent de ne pas maîtriser les connaissances et compétences identifiées comme indispensables par les repères du socle commun à la fin d'un cycle relèvent d'un PPRE. A ce titre, l'élève peut avoir successivement, voire concomitamment de l'aide personnalisée et de l'aide spécialisée.</p> <p>Le PPRE garantit la complémentarité entre les différentes aides.</p> <p>Lorsque la difficulté est importante, les aides sont coordonnées et évaluées dans le cadre du PPRE ou du projet d'aide spécialisée à l'école maternelle ou élémentaire. Un élève maintenu fait l'objet d'un PPRE.</p>	<p>Le PPRE est un programme adapté aux besoins de chaque élève, il se déroule sur le temps de classe. Il est en outre modulable : son contenu et son intensité évoluent en fonction de l'élève concerné. Il est enfin temporaire : sa durée est fonction de la difficulté rencontrée par l'élève, ainsi que de ses progrès.</p> <p>Il est également un plan coordonné d'actions. Il est le cadre cohérent du projet englobant les différentes aides dispensées en direction de la difficulté scolaire.</p>	<p>Acteurs : tous les intervenants institutionnels et les parents.</p> <p>Cadre : l'école et les structures extérieures.</p>
<p>Accompagnement éducatif</p>	<p>Difficultés socio-culturelles. Difficultés éducatives.</p>	<p>Dispositif RRS En lien avec les municipalités et le tissu associatif ainsi que les ressources internes à l'Education nationale.</p>	
<p>Le PPRE passerelle est l'outil adapté pour assurer la prise en compte de la difficulté de l'élève dès l'entrée en 6^{ème} classe de sixième. Il s'élabore conjointement entre les enseignants de cycle 3 et de 6 dans le cadre des commissions de liaison.</p>			

1

Les enseignants spécialisés et les psychologues scolaires apportent un éclairage complémentaire en fonction de leur formation spécifique.

Le soutien :

- **C'est un prolongement de la différenciation** faite par l'enseignant de la classe. Il s'adresse à un petit groupe d'élèves (4 ou 5).
- **Il est apporté par un enseignant non spécialisé** faisant fonction sur un poste E de RASED. Cet enseignant est membre du RASED et participe à ce titre aux réunions de synthèse de celui-ci.